



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

officines

Question écrite n° 101840

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation des officines de pharmacies qui souffrent de graves difficultés financières. Celles-ci sont la conséquence directe des politiques d'économies en matière de santé qui entraînent, de fait, une baisse des ventes de médicaments en raison d'une absence de remboursement par la sécurité sociale. Depuis janvier 2010, 200 officines sont sous le coup d'une procédure de sauvegarde voire d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire. Ce sont essentiellement les pharmacies situées en milieu rural qui sont touchées, alors même qu'elles représentent souvent le premier relais de santé des habitants. Il souhaite savoir quelles solutions peuvent être préconisées afin de soutenir les pharmacies, notamment en milieu rural, et ainsi assurer une couverture territoriale de qualité.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101840

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2011, page 2207

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)